

La formation ENTRAÎNEUR 1





Référentiel des activités de l'entraîneur 1

Champ des activités

Au sein de l'équipe technique du club, (BEES et/ou diplômés fédéraux) le titulaire du diplôme d'Entraîneur 1 contribue à la formation initiale des archers dans les clubs affiliés à la FFTA. A ce titre, directement ou en collaboration avec les cadres et les dirigeants du club, l'Entraîneur 1 exerce les activités suivantes :

- ✓ Participer à l'intégration des débutants dans le milieu associatif.
- ✓ Initier et faire progresser les débutants.
- ✓ Gérer le matériel d'initiation mis à la disposition
- ✓ Participer à l'animation de la vie du club.
- ✓ Veiller à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique.

Il est important de souligner le rôle déterminant de l'Entraîneur 1 dans l'approche que pourront avoir les débutants de la pratique du tir à l'arc. Par les choix qu'il effectue, il entretient directement la motivation de l'archer débutant. Il a ainsi une influence directe sur la probabilité d'une pratique durable auprès des archers initiés. Il est donc important de délimiter et reconnaître son rôle et sa participation à la vie du club.

Délimitation du champ d'intervention

Le cadre de ses interventions :

L'intervention de l'Entraîneur 1 se situe dans le cadre des activités des clubs affiliés à la Fédération Française de Tir à l'Arc. Il entraîne à la pratique du tir à l'arc le ou les groupes d'archer débutant dont il a la charge. Il peut également contribuer à toute action de promotion ou de sensibilisation, organisée par le club de manière ponctuelle, nécessitant la découverte de la pratique pour un public novice.

Les conditions d'encadrement de la pratique :

Le nombre total d'archers qui pratiquent doit être en adéquation avec les capacités d'accueil de la structure. Le respect de ce principe permet à tous les archers de pratiquer, en toute sécurité, une activité de qualité.

Cela étant, pour des raisons pédagogiques, le nombre des débutants à la charge de l'Entraîneur 1 devra rester inférieur ou égal à 8 archers pour une même séance.

Il peut également veiller à la sécurité des différents pas de tir dans le cadre des permanences organisées par le club. Dans ce cas, ce n'est plus la compétence du cadre qui fixe le nombre d'archers présents dans la structure, puisqu'il n'y a pas d'encadrement technique, mais plutôt la « qualité » des installations.

Pour les « Entraîneur 1 » mineurs, la présence d'une personne majeure désignée par le club est indispensable tout au long de la séance qu'il encadre.

La validité de l'utilisation du diplôme :

L'Entraîneur 1 agit au sein de l'équipe technique, sous l'autorité du Président du Club et de la commission formation mise en place, lorsque celle-ci existe. Pour être valide, son action doit s'inscrire dans le cadre des projets du club.

Enfin, pour être inscrit sur le répertoire national des cadres actifs, il doit répondre aux critères suivants :

- ✓ Etre licencié à la FFTA lors des deux dernières saisons minimum
- ✓ Posséder le diplôme d'Entraîneur 1 depuis moins de quatre ans ou
- ✓ Suivre une formation continue relative aux fonctions d'Entraîneur 1 au moins toutes les trois saisons. Ces formations continues permettent notamment de suivre les évolutions de nos formations et de leurs contenus.

Etapas pédagogiques de l'enseignement

L'Entraîneur 1 enseigne le tir à l'arc à ses archers selon les différentes étapes suivantes :

Etape 1 : Apprentissage des fondamentaux structurels

Les objectifs d'acquisition de cette étape sont valables pour tous les archers et se font au sein du groupe :

- il fait découvrir d'une manière globale tous les fondamentaux techniques
- il s'adapte aux motivations et à l'investissement des archers
- il fait découvrir l'utilisation des outils
- il met l'accent sur l'acquisition* des fondamentaux techniques
- il veille plus particulièrement à l'acquisition des placements et des postures

Dès que l'Entraîneur 1 constate la maîtrise* des placements et des postures par une grande partie de ses archers - soit environ 2000 flèches - il procède à une évaluation des archers :

Evaluation 1 : l'Entraîneur 1 mettra en place une évaluation formative permettant de contrôler l'acquisition* des placements et des postures. Le mouvement qui a été abordé dans l'étape 1, ne sera pas un critère prioritaire de l'évaluation.

Cette évaluation est un outil qui permettra, par la suite, d'individualiser l'entraînement. A noter que la « non maîtrise » des placements et des postures n'est pas un frein à l'individualisation. Chaque archer évoluant à leur rythme, l'objectif est d'adapter l'enseignement à la progression de chaque archer.

La grille d'évaluation est proposée en annexe.

Etape 2 : Apprentissage des fondamentaux fonctionnels

Les objectifs d'acquisition de cette étape seront individualisés au regard de l'évaluation 1 :

- l'entraîneur 1 individualisera les séances d'entraînement
- il veillera à la maîtrise* des placements et des postures
- il travaillera à l'acquisition* du mouvement
- il aidera l'archer à acquérir de l'autonomie
- il introduira l'utilisation du clicker en tenant compte de l'évolution de l'archer

Evaluation 2 : le support du test sera «la flèche de bronze». Durant l'épreuve, l'entraîneur évaluera la maîtrise des placements et des postures et l'acquisition du mouvement.

Cette évaluation a pour objectif de valider la maîtrise des fondamentaux techniques durant une épreuve introduisant une notion de performance. Il permettra d'élaborer individuellement la phase de préparation à la compétition (pour ceux qui le désirent) ou de progression (pour les non compétiteur).

Etape 3 : Préparation à la compétition (compétiteurs) / progression (non compétiteurs)

L'objectif de cette étape est d'appréhender la compétition à partir des acquis techniques structurels et fonctionnels :

- l'entraîneur 1 individualisera toujours l'entraînement
- il travaillera avec ses archers l'automatisation* des placements et des postures
- il travaillera la maîtrise du mouvement
- il veillera à ce que l'archer développe son autonomie
- il déterminera le moment où les futurs compétiteurs pourront faire leurs premières expériences compétitives (découverte) et les accompagnera.

Pour les compétiteurs, durant cette étape, l'Entraîneur 2 pourra alors intégrer les autres facteurs de la performance pour préparer au mieux les archers à la compétition (avec détermination d'objectif).

A noter :

L'Entraîneur 1 centre son entraînement uniquement sur les fondamentaux techniques.

L'Entraîneur 2 intègre dans son entraînement les autres facteurs de la performance pour accéder à un objectif compétitif

*Définition des notions d'acquisition, maîtrise et automatisation :

Acquisition : posséder un élément technique sur un nombre de répétitions réduit -10 fois de suite - dans une situation de tir sur paille à courte distance (maximum 20 mètres).

Maîtrise : *def. Dictionnaire : savoir faire avec finesse, précision et régularité.* Contrôler un élément technique sur un nombre de répétition important - au minimum 60 flèches - dans une situation de tir sur blason à une distance réglementaire.

Automatisation : maîtriser un élément technique, qui ne nécessite pas ou peu de contrôle attentionnelle consciente, sur un nombre de répétitions important - minimum 80 flèches - sur des situations successives (plusieurs fois de suite/2 à 3 compétitions) dans une situation de compétition.

Tableau récapitulatif des étapes

	Posture	Placements	Mouvements
Acquisition	Etape 1	Etape 1	Etape 2
Maîtrise	Etape2	Etape2	Etape3
Automatisation	Etape3	Etape 3	



Référentiel de compétences Entraîneur 1

Les différentes activités, que nous avons décrites lors du précédent chapitre, vont nous permettre d'établir les compétences que nous souhaitons voir développer par les Entraîneurs 1 dans nos clubs. Ce référentiel de certification servira à toutes les équipes techniques régionales afin d'établir le programme et l'organisation de leurs différents stages de formation.

Les compétences que l'Entraîneur 1 doit développer appartiennent aux domaines suivants :

ENTRAINER : Ce domaine se caractérise par la relation pédagogique établie entre l'Entraîneur 1 et les pratiquants ainsi que le traitement de l'activité réalisé par le cadre pour la rendre accessible à son public.

PRATIQUER : Ce domaine correspond au niveau de compréhension et de maîtrise de l'activité par l'Entraîneur 1.

GERER : Ce domaine correspond à la gestion du parc du matériel mis à disposition dans le cadre de ses séances.

SURVEILLER : L'Entraîneur 1 veille au bon déroulement de séances, au sein de son club.

Pour chacune de ces compétences, l'Entraîneur 1, dans un souci d'éthique, respectera la réglementation relative à l'encadrement sportif et mettra tout en œuvre pour sécuriser le lieu de pratique et assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

Les compétences TRANSVERSALES

1 - Etre Capable d'enseigner en toute sécurité

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
D'appliquer les règles de sécurité individuelle	Connaît les risques de blessure Connaît les moyens de protéger l'archer	Exigeant sur le respect des consignes Explique la nécessité de porter une tenue sportive adaptée	Prévient les risques de blessure par une adaptation du matériel Développe l'autonomie des archers par rapport à l'utilisation de matériel de protection Enseigne des postures et des déplacements permettant de garantir l'intégrité physique des archers
D'appliquer les règles de sécurité collective	Sait organiser et aménager un espace de tir	Surveille la pratique du tir Formule les consignes sécuritaires simples Exigeant sur le respect des consignes	Sécurise le pas de tir (fixation des buttes de tir, zone publique...) Utilise des lignes et un espace de tir codifié Responsabilise les archers sur la gestion de la sécurité
D'agir en cas d'incident matériel	Sait réparer le matériel	Prévoit du matériel de réparation Anticipe les comportements	Trouve la solution qui règle l'incident et qui garantit la continuité de la pratique de l'ensemble des archers
D'agir en cas d'accident	Connaît les numéros d'urgence Connaît la conduite à tenir en cas d'accident	Reste calme en toute circonstance Prévoit une trousse de 1 ^{er} secours Maintient le calme	Evalue l'importance de la situation Agit avec efficacité et rapidité

2/ Etre Capable d'adapter le matériel à l'archer

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
De régler le matériel	Connaît le fonctionnement de l'arc Connaît les différents tests de réglage	Implique l'archer dans le réglage de son matériel	Analyse les tests et intervient sur le matériel
D'entretenir le matériel	Sait entretenir le parc matériel	Différencie le matériel à réparer de celui à jeter	Colle pointes et plumes Répare un tranche fil Fait un point d'encoche Installe un repose flèche
De choisir et faire évoluer le matériel de l'archer	Connaît les tableaux de correspondance (taille et puissance arc/allonge) Connaît le matériel adapté à la démarche d'enseignement	Prévoit une marge de sécurité sur la taille de l'arc et des flèches Propose un arc de faible puissance pour favoriser l'apprentissage technique	Utilise des flèches en aluminium, des palettes sans calle, une dragonne deux doigts Adapte le matériel à l'archer et à sa progression Augmente la puissance en cohérence avec la progression de l'archer

3 /Etre Capable d'entretenir la motivation des archers

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
	Connaît son (ses) archer(s) (disponibilité, attente, personnalité...)	S'adapte au pratiquant	Positive la formulation des consignes. Valorise les points forts de l'archer. Diversifie les situations tir

4/ Etre Capable de gérer un groupe

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
De transmettre une consigne à un groupe	Sait se placer par rapport à un groupe Sait passer des consignes collectives	S'assure de la compréhension des consignes collectives auprès de chacun	Réunit le groupe autour de lui Adapte son langage Fait reformuler la consigne par un archer

Les compétences à ENTRAÎNER

1/ Etre Capable de conduire une séance sportive

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
Conduire une phase d'échauffement	Connaître les différentes parties liées à la phase d'échauffement	Est convainquant, investi et rigoureux	<p>Systématise l'échauffement au début de chaque séance</p> <p>Mène la phase d'échauffement dans sa globalité selon un ordre précis.</p> <p>Responsabilise les archers sur la gestion de l'échauffement.</p> <p>Veille à la qualité de l'exécution.</p>
Conduire une phase d'étirement	Connaître un répertoire d'étirements adaptés et les muscles qu'ils sollicitent	Est convainquant, investi et rigoureux	<p>Systématise l'étirement à la fin de chaque séance</p> <p>Mène la phase d'étirement dans sa globalité selon un ordre précis.</p> <p>Responsabilise les archers sur la gestion de l'étirement.</p> <p>Veille à la qualité de l'exécution.</p>
De mettre en place une démarche sportive	Connaître les éléments véhiculant une pratique sportive	Reflète une image sportive du tir à l'arc dans sa pratique et son enseignement (tenue et attitude)	<p>Structure la séance (échauffements, travail technique, étirements...).</p> <p>Dynamise la séance.</p> <p>Impose une tenue de sport</p>

2/ Etre Capable de mettre en place une progression pédagogique

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
D'organiser les séances les unes par rapport aux autres	Connaître les étapes de progression (cf. tableau récapitulatif)	<p>Est attentif au ressenti des archers.</p> <p>Prend des informations pour évaluer la pertinence de la séance.</p> <p>S'adapte à l'évolution des archers</p>	<p>Evalue l'organisation des séances, son enseignement, les attentes et la progression des archers.</p> <p>Elabore ensuite la séance suivante</p>
De faire évoluer une situation d'apprentissage	<p>Connaître les différentes situations d'apprentissage.</p> <p>Connaître les différents outils pédagogiques</p>	Est disponible pour le groupe et les individus	<p>Adapte l'utilisation des supports et les situations aux besoins de l'archer</p> <p>Individualise ses consignes</p>

3/ Etre Capable d'enseigner les fondamentaux techniques

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
Les maîtriser	Connaître les éléments techniques composant la posture, les placements et le mouvement		Les présente en vue d'une assimilation par l'archer
Les décrire	Connaître les composantes de chaque élément technique (muscles, segments,...)		Fait comprendre à l'archer la logique biomécanique de chaque point technique fondamental
Les justifier	Connaître le fonctionnement mécanique de l'arc. Connaître le fonctionnement biomécanique de l'individu	Est convainquant	Argumente et illustre chaque point technique fondamental

4/ Etre Capable d'accompagner la 1^{ère} expérience compétitive

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
De présenter la compétition	Connaître le fonctionnement d'une compétition	Est rigoureux, précis et méthodique	Explique l'organisation de la compétition. Organise des tirs comptés sur le même format que la compétition. Favorise l'autonomie de l'archer
Accompagner pendant la compétition	Connaître la réglementation liée à l'entraîneur. Connaître l'archer, sa stratégie de tir, son objectif	Est rassurant, positif, serein	Anticipe les réactions de l'archer. Mobilise l'archer sur l'application des consignes définies au préalable. Favorise l'autonomie

5/ Etre Capable d'utiliser les supports pédagogiques

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
	Connaître l'ensemble des outils pédagogiques et leur utilité (miroir, magnésie, image...)	Est imaginatif, créatif	Favorise l'adhésion de l'archer. Utilise ces outils en fonction des besoins des archers

6/ Etre Capable de proposer des situations en adéquation avec les qualités de l'archer

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
	Connaître le comportement du/des archer(s) et ses capacités	Adopte une attitude visant à faire adhérer le(s) archer(s) à la situation pédagogique à réaliser	Fait en sorte que l'archer s'investisse dans chaque situation proposée

Les compétences à EVALUER

1/ Etre Capable d'observer

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
De choisir le contexte de l'observation	Connaître les critères de qualité de chaque point technique fondamental Connaître les différents critères d'observation	Se place judicieusement selon l'élément observé Est rigoureux dans l'observation	S'approprie et utilise une grille d'observation

2/ Etre Capable de mesurer et d'analyser

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
De mesurer l'écart entre le réalisé et l'attendu	Connaître les différents facteurs de la performance	S'entretient avec l'archer	Trouve le ou les causes des écarts observés Donne des priorités aux points techniques à travailler

3/ Etre Capable de proposer une remédiation

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
De proposer des situations en adéquation avec l'observation	Connaître les moyens nécessaires à la remédiation	Justifie et explique la nécessité de la remédiation au tireur	Construit une situation adaptée en faisant évoluer les différents paramètres (distance, support, outils, volume...)



Durée et modalités de la formation Entraîneur 1

Conditions d'accès à la formation

Nous différencions les conditions d'entrée à la formation et les conditions permettant d'accéder à l'examen.

Conditions d'entrée en formation

- Etre licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Justifier d'un vécu dans le milieu fédéral **en figurant ou en ayant figuré** sur le classement national d'une discipline internationale (3 compétitions) et avoir une moyenne supérieure ou égale aux minimas suivants :

		Classique	Poulies	BB
Salle	H	500	540	450
	F	475	520	425
FITA - 70m	H	520	625	/
	F	500	600	
Campagne	H	280	350	260
	F	250	330	240
3D	H	/	680	510
	F		640	490

- Fournir à la ligue la convention de stage co-signée par le Président de Club et le stagiaire.
- Fournir un projet de club situant et justifiant la formation du candidat

Conditions à respecter pour se présenter à l'examen

- Avoir **16 ans minimum à la date de l'examen**
- Justifier d'une participation complète (40h minimum) à la formation

Organisation de la formation

Durée de la formation

Les ligues et comités régionaux peuvent proposer une durée de formation supérieure à 40 heures, ce volume restant le minimum requis pour la mise en place de la formation.

Mise en œuvre de la formation

La mise en œuvre de cette formation, sanctionnée par un examen, est du ressort de la ligue ou du Comité Régional et du cadre technique de la région. Ce dernier pour occuper ces fonctions de coordonnateur de la formation fédérale est soit CTR soit diplômé de niveau 2 minimum (Bees 2° ou DESJEPS). Il est le garant du respect du schéma des formations fédérales.

Pour mettre en place une session de formation, le cadre technique doit inscrire la formation sur le calendrier officiel de la fédération, disponible en permanence sur le site internet.

Cette inscription prend en compte les dates de la formation, le nom de la personne responsable, auprès de laquelle il faut s'inscrire et le nom des formateurs de la session.

Avant le début du stage, le responsable de la formation inscrit la liste des stagiaires sur le site intranet de la fédération. Cette démarche permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions d'accès à celle-ci.

La mise en œuvre de cette formation est sanctionnée par un examen.

La Convention de stage

Entre le candidat, le club du candidat, la ligue ou le comité régional est prévu la signature d'une **convention de stage**. Elle précise les conditions dans lesquelles le candidat encadrera des débutants afin de faire valider l'épreuve orale de l'examen.(Voir en annexe p35)



L'examen de l'entraîneur 1

Cet examen comprend deux épreuves :

L'Epreuve pédagogique

Elle comprend une séance pédagogique et un entretien.

- *La séance pédagogique*

Cette épreuve consiste à encadrer de 2 à 5 archers maximum. Ce sont obligatoirement des archers débutants de l'année dont le stagiaire à la charge au sein de son club.

Le stagiaire choisit le thème de sa séance au regard des besoins de son public et du moment de la saison. Il justifie ce choix lors de l'entretien. L'évaluation de cette épreuve peut se faire sous forme de contrôle continu tout au long de la formation ou à la fin de la formation. Le candidat doit présenter par écrit sa fiche de séance.

L'encadrement de la séance dure 30 minutes. Son évaluation porte sur :

- la capacité du candidat à gérer le groupe
- la pertinence des situations pédagogiques en relation avec l'objectif de la séance et la démarche fédérale
- la capacité du candidat à faire progresser l'archer

- **L'entretien**

La séance est suivie d'un entretien de 20 minutes maximum avec le jury ou les formateurs (contrôle continu). Il permet d'évaluer les capacités du candidat à analyser ses interventions et sa préparation de séance.

L'Epreuve orale

Le candidat doit présenter le cycle d'entraînement qu'il a mis en place durant son stage, auprès des licenciés débutants de son club.

Le candidat expose son expérience pédagogique pendant 10 minutes maximum et s'entretient avec le jury pendant 20 minutes maximum.

Cette épreuve permet d'évaluer les capacités du candidat :

- A aménager ses séances et son cycle en rapport avec la motivation et les besoins des archers
- Faire progresser un groupe d'archer
- Appliquer la démarche fédérale d'enseignement.

Rappel : La démarche fédérale d'enseignement à comme principe pédagogique de faire apprendre aux débutants les fondamentaux techniques de la discipline. Une fois acquis ils les utiliseront en vue de produire une performance. Cette démarche se met en application avec un arc classique, de faible puissance, équipé au minimum d'un viseur. Cet apprentissage se déroule sur terrain plat à courte distance.

Un support écrit sert de base à l'entretien.

Conditions de certification

Pour être reçu à l'examen d'Entraîneur 1, il faut valider les 2 épreuves de l'examen. Un candidat ne peut se présenter qu'une seule fois à un même examen lors d'une saison sportive.

En cas d'échec à l'examen, le candidat conserve le bénéfice d'une épreuve validée, pour se présenter l'année suivante. En cas d'échec au deuxième passage ou de non présentation l'année suivante, le candidat devra repasser les deux épreuves.

Composition du Jury

Le jury de l'examen est composé au minimum :

- D'un élu : Le Président de la Ligue ou le Président de la Commission Régionale de Formation ou son représentant
- D'un cadre : Le Cadre Technique de la région ou un des membres de l'Equipe Technique Régionale titulaires d'un diplôme de niveau IV minimum.

Il peut être complété par des personnes qualifiées titulaires du diplôme d'Entraîneur 2. Toutes les épreuves sont évaluées par deux personnes. Il est important de veiller à la composition de ces binômes qui ne devront comporter, à chaque fois, qu'un seul formateur de la session. Cette mesure est destinée à bien séparer les rôles de formateur et de jury.

Le jury lors de l'épreuve technique est composé de 2 techniciens (entraîneur 2, Bees ,DE, DES, CTR)

Le jury lors de l'épreuve « oral dossier » est composé d'1 élu et d'1 technicien.



Grilles d'évaluation des compétences - Entraîneur 1

1-a Epreuve pédagogique : Conduite de séance

Organisation : le candidat anime une séance d'entraînement pour un public de 2 à 5 participants durant 30 minutes. Il communique au jury une fiche de séance d'1h30. Elle est suivie d'un entretien de 20 minutes maximum pendant lequel le candidat justifie ses choix.

Les compétences colorées sont à acquérir obligatoirement pour valider l'épreuve.

NOM :

PRÉNOM :

<i>Séance pédagogique</i>		Acquis	Non acquis
Conduite de séance			
Pédagogie	Gère la séance sur le plan de la sécurité		Eliminatoire
	Présente le thème de travail		
	Favorise l'interaction avec le public		
	Adapte son comportement et son langage au public		
	Fixe un objectif de travail		
	Propose une séance structurée		
	Propose une phase d'échauffement et d'étirement		
	Alterne interventions collectives et individuelles		
	Explique et justifie ses choix aux archers		
Progression des archers			
Technique	Donne des consignes individuelles et collectives pertinentes pour améliorer la réalisation technique des pratiquants		
	Propose une situation adaptée au moment du cycle d'apprentissage et au niveau des archers		
	Propose une progression pédagogique visant la réussite des archers		
	Observe et remédie la situation en fonction des besoins des archers		
	Utilise des outils adaptés aux besoins des archers		
	Intervient en respectant la démarche d'enseignement fédérale		Eliminatoire
	S'assure de l'adaptation du matériel aux archers		
	A fait progresser ses archers sur la séance		

1-b Epreuve pédagogique : entretien

Organisation : le candidat anime une séance d'entraînement pour un public de 2 à 5 participants durant 30 minutes. Il communique au jury une fiche de séance d'1h30. Elle est suivie d'un entretien de 20 minutes maximum pendant lequel le candidat justifie ses choix.

Les compétences colorées sont à acquérir obligatoirement pour valider l'épreuve.

NOM :

PRÉNOM :

<i>Entretien</i>		Acquis	Non acquis
Analyse et justification			
Pédagogie	Analyse et justifie ses attitudes pédagogiques lors de la séance		
	Analyse les besoins de son public et justifie la mise en place de consignes adaptées		
	Justifie la cohérence de sa séance (fiche 1h30)		
	Situe et justifie sa séance dans un cycle d'apprentissage		
Technique			
Technique	Justifie le choix des outils utilisés lors de la séance		
	Propose une évolution des situations réalisées		
	Présente les observations qui lui ont permis d'intervenir pour améliorer la réalisation technique des pratiquants		
	Justifie sa méthode pédagogique (en référence aux fondamentaux techniques)		Eliminatoire
	Maîtrise les étapes pédagogiques de la démarche fédérale		

2 - L'épreuve orale : Expérience d'entraîneur en club

Cette épreuve permet de vérifier que l'entraîneur a développé au sein de son club, avec des archers débutants, des compétences d'entraîneur en lien avec la démarche fédérale d'enseignement.

Organisation : Le candidat expose son expérience pédagogique pendant 10 minutes et s'entretient avec le jury pendant 20 minutes.

Cette épreuve permet d'évaluer les capacités du candidat :

- A aménager ses séances et son cycle en rapport avec la motivation et les besoins des archers
- Faire progresser un groupe d'archers
- Appliquer la démarche fédérale d'enseignement.

Un support écrit servira de base à l'entretien.

Les compétences colorées sont à acquérir obligatoirement pour valider l'épreuve.

NOM :

PRÉNOM :

<i>Epreuve Orale</i>		Acquis	Non acquis
Analyse et justification			
Dossier	Le dossier présenté est de qualité et respecte la méthodologie proposée		
	Les situations d'entraînement proposées sont en adéquation avec la démarche fédérale d'enseignement		Eliminatoire
	Le cycle présenté respecte les étapes de l'apprentissage recommandées		
	Sait évaluer ses archers et remédie avec pertinence		
	Sait évaluer la pertinence de ses séances		
	Utilise avec efficacité les outils de la démarche		
	Est capable de faire évoluer la charge en fonction de l'évolution des archers		
	Fait évoluer le matériel en fonction de la progression des archers		
Entretien			
	Répond aux questions avec clarté et précision		
	Justifie ses choix		
	Justifie sa méthode d'enseignement en référence aux fondamentaux techniques		
	Convainc le jury de sa connaissance et compétence technique		



Convention de formation - Entraîneur 1

Saison sportive :/.....

entre

Nom :

Date de naissance :

Adresse :

E-Mail

Prénom :

N° de licence :

le club de :

Le président :

Nom :

Prénom :

Et

La ligue de de Tir à l'arc

Le candidat :

Le candidat s'engage à suivre la formation dans son intégralité (40 heures minimum) et est informé(e) qu'en cas d'abandon, pour quelque motif que ce soit, il ne pourra prétendre à aucun remboursement ni à se présenter à l'examen.

Pour mener à bien cette formation, le candidat s'engage à entraîner, dans son club, un groupe d'archers DEBUTANTS (1^{ère} année de licence, 8 maximum)

L'entraînement se déroulera :

- Lieu :
- Jours et horaires :

Si le candidat est mineur, une personne majeure sera présente lors de toutes les séances encadrées par ce dernier.

En cas d'absence, il sera remplacé par M. ou Mme.....

Président du club :

Le candidat de votre club s'engage dans une démarche de formation fédérale.

Le but de cette formation est d'augmenter ses compétences d'entraîneur pour améliorer les services sportifs au sein de votre association.

Pour optimiser les chances de réussite à l'examen, vous devez :

- Encourager et soutenir le projet de formation du candidat
- Lui confier dès le début de la saison sportive, **la responsabilité** d'un groupe d'archers débutants (8 archers maximum)
- Le laisser utiliser les outils et appliquer la démarche fédérale d'enseignement vue en formation au sein de votre association (élastique, élastarc, miroir....)
- Lui mettre à disposition du matériel adapté aux archers (arcs de faible puissance, viseurs, clicker, dragonne, 8 fl/archer....)
- Lui mettre à disposition, toutes les informations relatives au fonctionnement de l'association

Rappel : La démarche fédérale d'enseignement à comme principe pédagogique de faire apprendre aux débutants les fondamentaux techniques de la discipline. Une fois acquis ils les utiliseront en vue de produire une performance. Cette démarche se met en application avec un arc classique, de faible puissance, équipé au minimum d'un viseur. Cet apprentissage se déroule sur terrain plat à courte distance.

Je soussigné

Président du club de :.....

Avoir pris connaissance des attentes envers le candidat et soutiens la candidature de.....

à cette formation entraîneur 1 et m'engage à le laisser enseigner en totale **responsabilité** avec un groupe d'archers débutants sur l'intégralité de la saison sportive.

Date :/...../.....

Signature du candidat

Signature du Président
de club

Signature du Président
de ligue



Dossier pédagogique

Entraîneur 1

Le dossier du stagiaire doit être présenté sous la forme d'un rapport de 10 pages minimum dont l'objectif est de décrire l'expérience d'enseignement de la démarche fédérale dans son club auprès d'un public débutant. Le dossier s'effectue sur la période pendant laquelle le stagiaire est en formation

Il comporte les parties suivantes :

1ère partie – Description du contexte :

A) La structure du stage

- Description du lieu dans lequel s'est déroulé le stage
- L'équipe dirigeante et d'encadrement de la structure
- Installations et matériel pédagogique mis à disposition
- Objectifs sportifs ou de formation de la structure
- Présentation succincte du projet sportif du club

B) Le public encadré

- Caractéristiques des archers : Age, sexe....
- Disponibilité d'entraînement
- Matériel

2ème partie – Présentation de l'action réalisée

- Objectifs pédagogiques envisagés pour le suivi du groupe d'archers (justifiez).
- Expliquez la stratégie pédagogique mise en place (étapes d'apprentissage)
- Objectifs de travail poursuivis, nombre de séances réalisées avec ces tireurs
- Présentation des cycles, séances* réalisées avec les outils utilisés (planification, programmation, fiches de séances)
- Evaluation de cette action pédagogique: modalités et résultats (en terme d'acquisition du tireur notamment)

Vous situerez chacune de ces séances dans la période de votre travail (Cycle) et vous justifierez le choix de ces séances.

Conclusion : Réflexion sur le déroulement de votre stage

- Aspects positifs du stage: ce que j'ai appris, ce que cela m'a apporté au niveau de mes savoirs faire, du comportement pédagogique,...
- Difficultés rencontrées : dans la gestion des archers, du temps, dans la mise en place des situations...
- Contribution de cette expérience d'entraîneur dans le cadre du projet de club
- Perspectives / Projet.

Merci de joindre en annexe, tous documents utilisés